

Coronavirus (COVID-19)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Date : 15 juin 2021

Nature : **Recommandations** Propositions Présentation Avis

Sujet : Augmentation de la taille des auditoires lors d'événements publics en lien avec l'annonce gouvernementale du 15 juin 2021

Considérant :

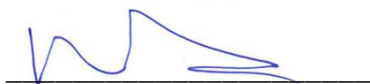
- Le plan de déconfinement annoncé par le Gouvernement, le 18 mai dernier;
- L'amélioration de la situation épidémiologique qui prévaut au Québec depuis les dernières semaines;

Nous recommandons que :

- La limite de 2 500 personnes applicable aux festivals et événements publics extérieurs ainsi qu'aux grandes salles, soit augmentée à 3 500 personnes, et ce, à compter du 25 juin prochain, suivant les mêmes conditions et directives déjà établies ;
- Pour les salles intérieures, ces conditions incluent de plus :
 - Que soit établie une subdivision des lieux en un maximum de 14 sections indépendantes;
 - Que chacune des sections puisse accueillir un maximum de 250 personnes;
 - Que chacune des sections soit dotée de points d'entrée et de sortie, de même que d'installations sanitaires indépendantes et, le cas échéant, d'espaces de restauration distincts;
 - Les règles de distanciation en vigueur devront être maintenues.

Approuvé par le directeur national de santé publique, M. Horacio Arruda.

Signature :



N/Réf. : 21-SP-00306-25